Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 27

Artikel: Fête cantonale de chant
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178872

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

la Convention d'abord, et celle du Directoire ensuite, ne répondirent guère à l'idée qu'elle s'en était formée; elle ignorait qu'on ne fonde pas la liberté au sein des partis déchaînés, qui tous ont besoin de recourir au despotisme pour se soutenir. La franchise avec laquelle elle exprima ses opinions dans sa brochure lui valurent, sous la Convention, un exil confirmé par le Directoire. Cet exil ne fut cependant pas de longue durée; peu de temps après, elle put retourner à Paris. C'est sous l'impression de ces circonstances qu'elle publia son beau livre de *l'Influence des passions* (1800). « Toutes les facultés de Mme de Staël, dit M. Sainte-Beuve, reçurent du violent orage qu'elle venait de traverser une impulsion frémissante, et prirent dans tous les sens un rapide essor. Son imagination, sa sensibilité, sa pénétration d'analyse et de jugement, se mêlèrent, s'unirent et concoururent aussitôt sous sa plume en de mémorables écrits. » Quatre ans après la publication de *l'Influence des passions*, vint celle de son ouvrage de la *Littérature*, où Mme de Staël fit connaître toutes les brillantes ressources de son esprit, toute la largeur de ses vues.

Sous le Directoire, Mme de Staël avait exercé une grande influence par ses salons, qui réunissaient les hommes les plus illustres dans les lettres, les sciences, les arts et la politique. Mme de Staël embrassait tous les genres de questions et les traitait avec supériorité. Sous le premier Consul, elle se lança dans l'opposition, et ce qui la compromit le plus fut un discours de Benjamin Constant au Tribunat, dans lequel il attaquait vivement Bonaparte, et où celui-ci crut reconnaître l'écho des salons de Mme de Staël. Celle-ci fut toujours très liée avec Benjamin Constant, qu'elle avait vu pour la première fois à Lausanne, vers 1794. — Nous ne pouvons négliger de donner quelques détails biographiques sur cet homme, à la fois grand publiciste et grand orateur.

Benjamin Constant de Rebecque naquit à Lausanne en 1767, d'une famille française réfugiée pour cause de religion. Il y resta jusqu'à l'âge de 13 ans, où il partit pour le collége d'Oxford, en Angleterre. En 1783, son père le rappela. C'était au fort de la lutte du Pays de Vaud contre les prétentions de Berne. Ce qu'il entendit dire des exigences aristocratiques de LL. EE. grava dans son cœur d'ineffaçables impressions de liberté. Il quitta Lausanne en 1797, et alla se fixer à Paris, où ses travaux le placèrent au premier rang des écrivains politiques et le mirent en relation avec les républicains les plus purs. Il fut appelé au Tribunat par le premier Consul, mais, malgré son admiration pour celui-ci, ses idées libérales le poussèrent dans les rangs de l'opposition. Il fut chassé du Tribunat avec tout ce qui avait quelque indépendance d'opinion. Peu de temps après, il recevait, ainsi que Mme de Staël, l'ordre de quitter la France. Rentré à Paris en 1814, Benjamin Constant se rallia à Napoléon, et fit partie du Conseil d'Etat pendant les Cent jours, ce qui lui attira les reproches des républicains. L'appréciation d'un de ses biographes semblerait cependant justifier sa conduite: « Benjamin Constant était essentiellement » un homme de transaction, toujours luttant pour » la liberté, jamais contre le gouvernement établi. »

Sous la Restauration, l'élection ouvrit à Benjamin Constant les portes de la Chambre des députés, dont il fut un des plus éloquents orateurs. Après la révolution de 1830, il fut nommé président du Conseil d'Etat, et mourut quelques mois après.

(*La suite prochainement.*) L. M.

Fête cantonale de chant.

Demain dimanche, 3 juin, aura lieu à Aigle la fête cantonale des chanteurs vaudois. Tout fait espérer qu'elle réussira aussi bien que celle à laquelle nous avons assisté l'année dernière à Lausanne.

Quinze sections, soit près de 400 chanteurs, prendront part aux concours. En outre, une dizaine de sociétés seront représentées à la fête par des délégations; dans ce nombre se trouvent les *Sociétés cantonales* de Neuchâtel et de Genève, ainsi que l'Union chorale de Lausanne.

Une innovation a été introduite dans le programme. Jusqu'ici les chœurs d'ensemble et ceux de concours étant mêlés, il en résultait un grand désavantage pour les sections appelées à chanter les dernières leur morceau de concours. Après avoir chanté cinq ou six chœurs d'ensemble, les voix étaient nécessairement fatiguées lorsqu'il s'agissait de l'exécution du chœur particulier. Cette année, les chants d'ensemble, au nombre de six, forment la seconde partie du programme.

La fête de Lausanne avait déjà constaté un progrès marqué dans l'exécution des chœurs d'ensemble. Nous croyons qu'à Aigle ils constitueront également la plus belle partie de la fête; du moins les répétitions d'arrondissement faites à Vevey, à Lutry et à Nyon ont été fort satisfaisantes, surtout les deux premières.

Ce soir arriveront les chanteurs de Genève, Nyon, Burtigny, Yverdon, Yvonand et Neuchâtel; demain matin ceux des autres sections et délégations. Le concours et le concert commenceront à deux heures. Le banquet, auquel le public sera admis, se fera à cinq heures sur la place des Glariers, où a eu lieu le tir cantonal de 1862. Un bal terminera la soirée. Lundi, une charmante promenade à Ollon délassera les chanteurs de leur fatigue du jour précédent.

Un souvenir de la Pierre-aux-Fées,

PAR JEANNE MUSSARD.

II.

— Vous vous trompez, ma fille, ou plutôt vous interprétez mal ma pensée, dis-je en lui serrant la main. Je désire avant tout que vous vous trouviez heureuse dans une position modeste qui a bien ses joies, et vos récriminations contre la destinée, vos aspirations vers une vie opulente qui, selon toute probabilité ne sera jamais la vôtre, vos préjugés en faveur des classes supérieures de la société, m'inquiètent beaucoup, je ne vous le cache pas.

— Est-ce donc un si grand tort d'aimer ce qui est beau?

— Non, quand on ne l'envie pas, quand on ne souffre aucunement de ne pas le posséder.

— Alors je suis bien coupable, fit Marceline tristement, car je souffre d'être condamnée à un travail manuel qui tue ma pensée, et j'envie tout ce qui séduit mes yeux.

— Pauvre enfant!